



**Allocution de Mme Thoraya Ahmed Obaid,
Directeur exécutif,
Fonds des Nations Unies pour la Population,
à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé**

Genève, mardi 15 mai 2007

Madame le Président, Monsieur le Premier Ministre de la Norvège, Madame le Directeur général, Mesdames et Messieurs les Ministres de la Santé, Excellences, chers collègues et amis de l'OMS,

C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur de prendre la parole devant cette soixantième session historique de l'Assemblée mondiale de la Santé qui met l'accent sur la sécurité sanitaire internationale.

Je tiens à féliciter le Dr Margaret Chan d'avoir assumé la responsabilité stratégique de la charge de Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé et à la remercier de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant cette honorable Assemblée. C'est un plaisir de pouvoir dire que Margaret et moi ne sommes pas simplement des collègues mais des amies, et que nous avons pris l'engagement mutuel d'appuyer la réalisation du programme de développement de chacune de nos organisations et d'oeuvrer ensemble en faveur du développement des pays.

Je tiens aussi à rendre hommage à Monsieur le Premier Ministre de la Norvège, M. Jens Stoltenberg, pour avoir su nous montrer la voie par sa clairvoyance et pour avoir mis tout spécialement l'accent sur les objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le développement.

Si le FNUAP est actif dans les domaines de l'analyse démographique, des recensements, de la collecte des données et des questions de parité hommes-femmes, nous avons besoin de l'orientation normative et technique de l'OMS sur des questions qui ont trait à la santé et aux droits génésiques que nous appuyons concrètement. Nous collaborons dans le cadre de programmes communs, et le Dr Chan et moi-même avons pris l'engagement de développer encore cette collaboration.

Ce n'est que par les partenariats que nous pouvons améliorer la sécurité sanitaire mondiale.

A l'heure de la mondialisation, la sécurité sanitaire internationale dépend de la sécurité sanitaire de chaque nation. Elle dépend de la santé des communautés et des familles et elle dépend de la santé et du bien-être individuel, notamment des femmes et des jeunes, qui restent particulièrement vulnérables.

Comme la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé le stipule à juste titre, la santé est un droit fondamental de chaque être humain.

Et pourtant la santé n'est pas répartie de manière équitable. L'urbanisation, les migrations internationales, le vieillissement des populations et la génération de jeunes la plus importante de l'histoire de l'humanité sont autant de défis et de chances.

Ici en Europe et dans d'autres pays en développement, la croissance démographique stagne ou diminue, mais elle reste rapide dans les pays les plus pauvres qui ont le plus de mal à répondre à des besoins croissants.

Maintenant plus que jamais, il est impératif de faire face aux inégalités – en atteignant les objectifs du Millénaire pour le développement – pour assurer la stabilité économique et la sécurité sanitaire.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le FNUAP se félicite des priorités exprimées par l'Organisation mondiale de la Santé, sous la direction du Dr Chan, qui consistent à mettre l'accent sur la santé des femmes, la santé des populations africaines et le renforcement des systèmes de santé. Ce sont là des aspects essentiels de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous espérons renforcer la collaboration pour garantir l'accès universel à la santé génésique d'ici 2015, comme prévu lors de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement et comme l'ont réaffirmé les dirigeants mondiaux au Sommet mondial de 2005 et dans le cadre d'une nouvelle cible au titre de l'OMD 5 sur la santé maternelle.

Nous ne parviendrons pas à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, surtout concernant la santé et l'égalité entre les sexes si nous n'accordons pas une plus grande attention à la santé sexuelle et génésique et aux droits en matière de procréation.

Aucune nation ne peut se développer tant que les femmes sont privées du droit à la santé et aucune nation ne peut progresser tant que les femmes sont nombreuses à mourir en donnant la vie.

Aujourd'hui, les problèmes de santé sexuelle et génésique sont une importante cause de mortalité et d'incapacité dans les pays en développement.

Ainsi, chaque minute, dix personnes sont infectées par le VIH et chaque année on compte 3 millions de décès dus au sida.

Chaque année, plus d'un demi-million de femmes meurent des suites d'un accouchement et plus de 95 % de ces décès surviennent en Afrique et en Asie.

Et pourtant nous ne voyons jamais les gros titres d'un journal ou les titres qui défilent sur CNN annoncer une telle tragédie, lourde de conséquences pour les familles et les communautés, et rien n'indique que le problème mérite de retenir d'urgence notre attention. Ces décès surviennent en silence, tel un tsunami invisible comme me l'a fait remarquer récemment le Ministre afghan de la Santé lors de mon passage à Kaboul.

Ces deux dernières décennies, plus de 10 millions de femmes sont décédées à la suite de complications de la grossesse et de l'accouchement et quelque 300 millions de femmes ont subi des complications ou une incapacité à long terme comme une fistule obstétricale.

Cette situation est intolérable si l'on considère que la plupart de ces décès et de ces incapacités seraient évitables si chaque femme avait accès à des soins de santé génésique. Nous savons tous que pour réduire la mortalité maternelle, chaque femme doit pouvoir compter sur un accouchement en présence d'un personnel qualifié, sur des soins obstétricaux d'urgence et sur la planification familiale. Cette mortalité et cette morbidité évitables des femmes pauvres sont une véritable violation du droit à la vie, à la santé, au bien-être et à la dignité humaine.

Les nations qui ont renforcé leurs services en récoltent aujourd'hui les fruits, en sauvant la vie des mères et de leurs enfants et en assurant le bien-être national.

La planification familiale à elle seule permettrait de sauver la vie à 150 000 femmes chaque année. En portant au moins à deux ans l'espacement des naissances, on pourrait sauver chaque année la vie de plus d'un million d'enfants de moins de cinq ans.

La planification familiale évite aussi le recours à l'avortement. Aujourd'hui, trop de femmes meurent des suites d'un avortement non médicalisé – et l'on estime le rythme de ces décès à 186 par jour. Nous ne parviendrons pas à atteindre les buts de la réduction de la mortalité maternelle sans résoudre le problème de l'avortement non médicalisé.

Nous devons agir en respectant l'esprit et la lettre du paragraphe 8.25 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Dans l'accord, vous, les Etats Membres, avez affirmé que l'avortement ne devrait jamais être une forme de planification familiale. Vous avez accepté que les services de planification familiale soient étendus pour réduire le problème des grossesses non désirées et par conséquent le nombre des avortements provoqués. Vous avez également convenu que la question de l'avortement est du ressort de chaque pays, et que, lorsque la loi l'autorise, l'avortement doit être pratiqué dans des conditions de sécurité. Et vous avez décidé que les femmes qui souffrent de complications à la suite d'un avortement doivent avoir facilement accès à des traitements et à des soins permettant de sauver leur vie.

Nous devons également faire davantage pour barrer la route au VIH et au sida.

Investir dans la santé sexuelle et génésique est un moyen stratégique de circonscrire la pandémie de VIH/sida.

Alors que plus de 75 % des contaminations par le VIH sont dues à une transmission sexuelle ou surviennent lors de l'accouchement et de l'allaitement, il est particulièrement judicieux de lier les efforts de lutte contre le VIH/sida aux efforts accomplis dans le domaine de la santé génésique. Cela ne peut qu'avoir des avantages pour les femmes et les jeunes qui doivent supporter une part croissante et disproportionnée du fardeau de cette pandémie.

Les systèmes de santé qui dispensent des services intégrés par le biais des soins de santé primaires au niveau communautaire en ce qui concerne la santé génésique, la santé de l'enfant et la prévention et le traitement de la tuberculose, du paludisme et du VIH/sida sont rentables et ont un impact plus important. Nous devons réétudier comment intégrer ces services pour que les communautés, surtout les femmes et les jeunes, puissent se rendre en un seul lieu qui réponde à tous leurs besoins essentiels en matière de santé.

Le renforcement des systèmes de santé devrait aussi fournir de façon régulière et fiable des produits de santé génésique, y compris des médicaments pour la santé maternelle, des contraceptifs, des kits de dépistage du VIH et des préservatifs.

Aucun moyen de guérison n'est encore en vue pour le sida et notre première ligne de défense doit rester la prévention.

Ensemble, nous devons intensifier la prévention contre le VIH en même temps que nous assurons le traitement, les soins et l'appui.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Les avantages d'un investissement en faveur de la santé et des droits génésiques sont démontrés et sont substantiels et vous êtes les mieux placés pour le savoir.

Les avantages dépassent le secteur de la santé. La Commission Macroéconomie et Santé de l'OMS a démontré sans contexte qu'une amélioration de la santé des pauvres constitue non seulement un but important en soi, mais est aussi un catalyseur du développement économique. Le rapport a clairement indiqué la charge de morbidité associée aux problèmes de santé génésique, et les coûts qui en découlent pour les femmes et le système de santé, et pour la famille, mais aussi aux niveaux national et mondial.

Donner aux femmes les moyens d'agir est indispensable pour assurer la sécurité sanitaire internationale. Le FNUAP se félicite du projet de stratégie intégrant une analyse soucieuse d'équité entre les sexes dans les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé. Et nous envisageons avec confiance notre partenariat renforcé dans ce domaine important.

La sécurité sanitaire exige aussi qu'on voue une attention spéciale aux situations d'urgence et aux pays en proie à des conflits. Dans les pays en crise, les taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile sont scandaleusement élevés et la violence sexuelle est courante, privant les femmes de la sécurité et de la dignité qu'elles s'efforcent de conserver en temps de crise.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il n'y a pas de sécurité sanitaire sans systèmes de santé renforcés et dotés d'un personnel qualifié. Personne ne le sait mieux que vous.

Quand je voyage, je suis frappée par le dévouement et l'ardeur au travail des agents de santé que je rencontre. Trop d'entre eux travaillent dans des conditions difficiles, alors que le système de santé se délite et les fournitures de base manquent.

Certains partent à l'étranger pour de meilleures perspectives et une meilleure qualité de vie.

Les nations doivent collaborer ensemble pour faire face à la crise du personnel de santé, comme Monsieur le Premier Ministre l'a souligné. Il faut des solutions à long terme. Mais il faut aussi des solutions à court terme pour sauver des vies. Nous devons chercher et défendre des idées nouvelles, comme le recours à des agents de santé suppléants ou communautaires pour offrir à la population les services de santé dont elle a besoin.

Le FNUAP est fier de collaborer avec l'OMS pour augmenter le nombre de sages-femmes dans les communautés et ainsi sauver la vie aux femmes et aux enfants.

Pour développer les services de santé, il faut investir massivement dans la formation des soignants à tous les niveaux. Il faut aussi veiller à leur offrir un statut, un salaire et des conditions de travail meilleurs. Il leur faut des incitations à rester dans leur pays et à assurer les services dont la population a tant besoin.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il est urgent d'investir davantage dans la santé génésique au titre de l'action menée plus généralement pour renforcer les systèmes de santé et garantir la sécurité sanitaire internationale.

Nous savons ce qu'il faut faire. Nous savons quelles sont les solutions efficaces.

Ce dont nous avons besoin, c'est de la volonté politique, stimulée par l'urgence de la situation, d'investir davantage dans le secteur de la santé pour que la santé et les droits génésiques deviennent réalité.

Aujourd'hui, les OMD les plus directement liés à la santé génésique – améliorer la santé maternelle et prévenir l'infection à VIH – sont ceux qui progressent le plus lentement. Il faut d'urgence débloquer des ressources et redoubler d'efforts.

Même si la tâche à accomplir reste énorme, j'observe autour de moi une détermination toujours plus grande qui m'encourage.

Je vois cette détermination quand je me rends dans les capitales et les villages et quand je rends visite aux équipes de pays des Nations Unies.

Je vois cette détermination chez les dirigeants réunis au Sommet mondial qui s'engagent à garantir l'accès universel à la santé génésique d'ici 2015 et demandent qu'elle soit rattachée à plusieurs OMD, dont celui qui consiste à réduire la pauvreté.

Je vois cette détermination dans la Déclaration politique sur le VIH/sida adoptée par l'Assemblée générale.

Je vois cette détermination dans le plan d'action sans précédent pour la santé sexuelle et génésique adopté l'année dernière à Maputo par les Ministres de la Santé africains en vue d'étendre les services de ce type sur tout le continent africain.

Je vois cette détermination dans les feuilles de route pour la santé de la mère et du nouveau-né qui conduiront à une action renforcée, et donc à de nouveaux progrès.

Oui, je suis optimiste, mais je suis aussi réaliste car j'ai conscience du caractère hautement politique des questions de santé génésique et de droits dans ce domaine. Sur ces questions, les droits de l'homme et la culture semblent être en conflit. Mais si l'on facilite le dialogue et la compréhension entre les communautés et les acteurs du développement, la culture et les valeurs positives qu'elle véhicule peuvent faciliter l'exercice de ces droits, et en particulier du droit à la santé.

Il est donc important de souligner que, pour faire des progrès, nous devons renforcer nos alliances et soutenir les pays dans les efforts qu'ils font pour aller de l'avant. Il faut s'allier à toutes les entités qui desservent les communautés – institutions nationales, société civile, organisations non gouvernementales, religieuses et confessionnelles.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Ensemble, nous devons maintenant veiller à ce que la santé génésique soit pleinement intégrée dans les plans de développement, les politiques et budgets sectoriels, autant d'instruments cruciaux au niveau des pays.

Nous avons pour tâche difficile d'offrir un ensemble essentiel d'informations, de services et de fournitures dans le domaine de la santé génésique.

Pour le FNUAP, l'appel lancé dernièrement par le Premier Ministre tanzanien aux dirigeants lors du premier forum du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant afin qu'ils consacrent 15 % du budget national à la santé est encourageant.

Le FNUAP est un membre résolu et actif du Partenariat. Nous nous félicitons du plan stratégique mondial proposé par le Premier Ministre norvégien en vue d'accélérer la réalisation des OMD 4 et 5.

Pour le FNUAP, la santé maternelle est une priorité absolue. En tant que défenseurs de la santé et des droits génésiques, nous sommes résolus à sauver la vie des femmes.

Pour une plus grande efficacité, nous collaborons avec nos partenaires du système des Nations Unies au niveau des pays afin d'agir en commun.

A cette fin, le Dr Chan et moi-même étudions comment l'OMS et le FNUAP peuvent intensifier leur action ensemble et avec d'autres partenaires du système des Nations Unies pour mieux coordonner nos efforts dans les pays et parler d'une même voix, celle d'une seule ONU.

Le but est de mieux soutenir les pays pour qu'ils développent leur potentiel et étendent les services de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant au niveau communautaire et au niveau national. Le Partenariat reposera sur les avantages comparés de l'OMS, du FNUAP et d'autres partenaires du système des Nations Unies au regard des OMD 4 et 5.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Je dis toujours à mes collègues que « le meilleur moyen d'obtenir le meilleur des autres est d'être soi-même le meilleur ». Le FNUAP est acquis à l'idée d'un système des Nations Unies plus efficace et plus cohérent. Il ne fait aucun doute qu'en tant qu'équipe de pays des Nations Unies, nous devons soutenir les priorités nationales, renforcer les moyens dont disposent les pays d'obtenir des résultats durables et compter sur les ressources humaines nationales.

Nous devons aussi engager les organisations de la société civile et les organisations religieuses qui assurent une grande partie des services de santé et d'éducation au niveau communautaire à se joindre à nous pour apporter les bonnes solutions, car on obtient plus de résultats quand on travaille ensemble.

La santé des femmes n'est jamais aussi bien défendue que par les femmes elles-mêmes. Les jeunes savent eux aussi de quoi ils ont besoin. Et les personnes vivant avec le VIH/sida aident à lutter efficacement contre la pandémie de sida. Nous devons les associer aux efforts faits dans leur intérêt et leur donner les moyens de faire valoir leur droit, et celui de leur famille, à des soins de qualité.

Mais il existe aussi d'autres grands défenseurs des femmes et de la santé des femmes, ce sont les hommes qui les entourent – pères, frères, maris, partenaires, enseignants, médecins, chefs religieux, et surtout vous, Ministres de la Santé, dont beaucoup sont des hommes. Les hommes ont l'obligation morale de s'engager et d'apporter leur soutien aux femmes car la solution passera aussi par eux.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Vous êtes en bonne position pour inciter à investir davantage dans la santé et le bien-être. Si nous unissons nos forces, nous obtiendrons des résultats concrets et clairement mesurables : le nombre de mères, de nouveau-nés et d'enfants sauvés, le nombre de jeunes qui se protègent contre l'infection à VIH, le nombre de filles qui échappent au mariage précoce et aux mutilations sexuelles, le nombre de couples qui peuvent planifier la naissance de leurs enfants, et le nombre de femmes qui reçoivent des soins et auxquelles il est fait justice pour les violences qu'elles ont subies.

Ensemble et individuellement, nous avons le pouvoir, la responsabilité et la possibilité de faire en sorte que chacun sur terre vive dans la dignité et puisse faire valoir ses droits, notamment à la vie, à la santé, à l'éducation et à la sécurité.

Je vous remercie.

= = =